

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 02200 Numéro SIREN : 750 963 472 Nom ou dénomination : 3-D Matrix Europe

Ce dépôt a été enregistré le 05/11/2020 sous le numéro de dépôt B2020/038259

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LYON

Date : 05/11/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/038259**
n° de gestion : **2012B02200**
n° SIREN : **750 963 472 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 05/11/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

3-D Matrix Europe
11 Chemin des Petites Brosses 69300 CALUIRE-ET-CUIRE

date de clôture : 30/04/2020

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



DocuSigned by:

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

SAS 3-D MATRIX EUROPE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 11 chemin des petites brosses 69300 CALUIRE ET CUIRE

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 7 5 0 9 6 3 4 7 2 0 0 0 2 2

Néant *

Exercice N clos le,
30/04/2020

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		AC		
	Frais d'établissement *	CX		CQ		
	Frais de développement *	AF	25 660	AG	17 106	8 553
	Concessions, brevets et droits similaires	AH		AI		
	Fonds commercial (1)	AJ		AK		
	Autres immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN		AO		
	Terrains	AP		AQ		
	Constructions	AR		AS		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	175 058	AU	122 486	52 572
	Autres immobilisations corporelles	AV		AW		
	Immobilisations en cours	AX		AY		
	Avances et acomptes	CS		CT		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (1)	CU	2 100	CV		2 100
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	BB		BC		
	Autres participations	BD		BE		
	Créances rattachées à des participations	BF		BG		
	Autres titres immobilisés	BH	17 019	BI		17 019
	Prêts	BJ	219 838	BK	139 592	80 245
	Autres immobilisations financières*	BL		BM		
TOTAL (II)		BN		BO		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BP		BQ		
	Matières premières, approvisionnements	BR		BS		
	En cours de production de biens	BT	1 994 380	BU	14 227	1 980 152
	En cours de production de services	BV		BW		
	Produits intermédiaires et finis	BX	706 475	BY	11 180	695 295
	Marchandises	BZ	329 818	CA		329 818
	Avances et acomptes versés sur commandes	CB		CC		
	CREANCES	CD		CE		
	Clients et comptes rattachés (3)*	CF	972 190	CG		972 190
	Autres créances (3)	CH	48 250	CI		48 250
Comptes de régularisation	DIVERS	CJ	4 051 115	CK	25 407	4 025 707
	Capital souscrit et appelé, non versé	CW				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CM				
	Disponibilités	CN				
	Charges constatées d'avance (3)*	CO	4 270 954	IA	165 000	4 105 953
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CP				
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 3-D MATRIX EUROPE		Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 060 000)			DA	3 060 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	(21 473 187)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(6 886 397)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
TOTAL (I)			DL	(25 299 584)		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ	5 608	
	TOTAL (III)			DR	5 608	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	28 185 699	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	922 593	
	Dettes fiscales et sociales			DY	219 085	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	72 551	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	29 399 930		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	4 105 953		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	11 884 930
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3-D MATRIX EUROPE							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	103 785	FB	4 454 545	FC	4 558 330	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	43 950	FH	130 548	FI	174 497	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	147 735	FK	4 585 093	FL	4 732 827	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	586 992	
	Autres produits (1) (11)					FQ	11 856	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 331 676
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	4 906 637	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(764 362)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	6 267 363	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	20 054	
	Salaires et traitements*					FY	968 365	
	Charges sociales (10)					FZ	392 713	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$					GA	39 969
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	150 026
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	275	
	Autres charges (12)					GE	28 510	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	12 009 552
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(6 677 875)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	220 087	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	220 087	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(220 087)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(6 897 963)	

Désignation de l'entreprise		SAS 3-D MATRIX EUROPE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	2 077	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	75 000	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	77 077	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	174 700	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	75 000	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	249 700	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(172 622)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(184 189)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	5 408 753	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	12 295 150	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(6 886 397)	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	272 444
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	18 127
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6	obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			174 700			
Provisions pour risques et charges			75 000			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				2 077		
Provisions pour risques et charges				75 000		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3-D MATRIX EUROPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/04/2020, dont le total est de 4 105 954 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 6 886 397 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/05/2019 au 30/04/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/05/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/04/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux. Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 7 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation des stocks est constatée sur les produits dont la valeur probable de réalisation est inférieure au coût d'achat moyen pondéré.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision. Le montant de la provision pour retraite à l'ouverture de l'exercice a été constaté en capitaux propres. Seule la variation de l'exercice figure en compte de résultat. L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,05 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 5 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2010-2012

Opérations en devises

Lors de l'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût de l'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de l'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque, en totalité suivant les modalités réglementaires.

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Les comptes ont été arrêtés conformément au principe de continuité de l'exploitation, compte tenu du soutien financier du groupe.

Au moment de la clôture des comptes , au 30/04/2020, nous sommes en pleine crise sanitaire évolutive du Covid-19.

En France et dans de nombreux pays, des mesures de confinement ont été imposées. La situation dans le contexte actuel est incertaine et évolutive, et il est difficile à ce stade d'anticiper les impacts sur l'activité.

A date d'arrêt des comptes par le Président, la société a adapté son fonctionnement et engagé les démarches pour bénéficier des dispositifs mis en place par le gouvernement.

Au mieux des informations disponibles à date, la société n'anticipe pas de difficultés majeures issues de cette crise, une fois les mesures suivantes mises en place au sein du groupe:

- Report de paiement de certaines charges

Sur cette base, la direction estime que l'application du principe comptable de continuité d'exploitation pour l'arrêt de comptes du 30 avril 2020 reste appropriée.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 650	25 660	12 650	25 660
Immobilisations incorporelles	12 650	25 660	12 650	25 660
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	17 648			17 648
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	143 651	13 759		157 411
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	161 299	13 759		175 059
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 100			2 100
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	17 020			17 020
Immobilisations financières	19 120			19 120
ACTIF IMMOBILISE	193 069	39 419	12 650	219 839

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	25 660	13 759		39 419
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	25 660	13 759		39 419
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste	12 650			12 650
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	12 650			12 650

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		17 107		17 107
Immobilisations incorporelles		17 107		17 107
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 819	2 945		7 764
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	94 805	19 917		114 722
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	99 624	22 863		122 486
ACTIF IMMOBILISE	99 624	39 969		139 593

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 101 564 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	17 020		17 020
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	706 475	706 475	
Autres	329 818	329 818	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	48 251	48 251	
Total	1 101 564	1 084 545	17 020
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	50 952
Divers - produits à recevoir	1 409
Total	52 361

 Notes sur le bilan**Dépréciation des actifs**

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 14 228 euros.

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 3 060 000,00 euros décomposé en 306 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	306 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	306 000	10,00

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires		5 608	5 608		5 608
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		75 000	75 000		
Total		80 608	80 608		5 608
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		5 608			
Financières					
Exceptionnelles		75 000	75 000		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 29 399 930 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)	17 515 000		17 515 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	922 594	922 594		
Dettes fiscales et sociales	219 086	219 086		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	10 743 251	10 743 251		
Produits constatés d'avance				
Total	29 399 930	11 884 930	17 515 000	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice :	4 325 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice :				
(**) Dont envers Groupe et associés	10 670 700			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	264 138
Dettes provis. pr congés à payer	48 221
Charges sociales s/congés à payer	19 603
Etat - autres charges à payer	4 598
Total	336 560

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	48 251		
Total	48 251		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	103 785	4 454 545	4 558 330
Produits des activités annexes	43 950	130 548	174 498
TOTAL	147 735	4 585 093	4 732 828

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 10 939 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

 Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 14 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	14	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	14	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 5 608 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 5 608 euros

Documents fiscaux

3-D MATRIX EUROPE

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 3 060 000 euros

Siège social : 11, Chemin des Petites Brosses

69300 CALUIRE ET CUIRE

750 963 472 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

LA SOUSSIGNEE :

- Société **3-D MATRIX Ltd** Société de droit japonais dont le siège social est 3-2-4 Kojimachi, Chiyoda-Ku, Tokyo, Japon, immatriculée au Japon sous le numéro 0100-01-087940,

Représentée par Monsieur Jun OKADA, ayant tous pouvoirs à cet effet,

Associée unique de la société 3-D MATRIX EUROPE.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES AYANT POUR OBJET :

- Lecture du rapport du Président,
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Avril 2020 et quitus au Président,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Mention des conventions visées par l'article L227-10 du Code de Commerce,
- Décision relative aux mandats des Commissaire aux Comptes titulaire et suppléant
- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, connaissance prise du rapport du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos au 30 avril 2020, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, et qui font apparaître une perte nette comptable de – 6 886 397 €.

L'associée unique, prend acte, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du CGI, du fait qu'il n'y a eu aucune dépense ou charge non déductible des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés visée à l'article 39-4 dudit code.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes annuels ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'associée unique donne au Président quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice dont elle vient d'approuver les comptes.

DEUXIEME DECISION

I – L'associée unique décide d'affecter la perte nette comptable de – 6 886 397 € en totalité au compte « Report à nouveau ».

II – L'associée unique conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les rapports présentés mentionnent qu'il n'y a pas eu de dividendes mis en distribution depuis la constitution de la société.

TROISIEME DECISION

Conformément à l'article L.227-10 du Code de Commerce l'associée unique prend acte qu'une convention de services scientifiques a été conclue par Mr Jun OKADA au cours de l'exercice clos le 30 avril 2020.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des décisions qui précèdent.

Fait à Tokyo
Le 21 Octobre 2020

Pour la Société 3-D MATRIX Ltd
Monsieur Jun OKADA

DocuSigned by:

895BB63EFED8443...

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

3-D MATRIX EUROPE

Société par actions Simplifiée
au capital de 3 060 000 €
11 chemin des Petites Brosses
69300 Caluire et Cuire

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris - Ile de France et membre de la
Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
44, quai Charles de Gaulle
CS 60095
69463 Lyon cedex 06

Exercice clos le 30 avril 2020

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

3-D MATRIX EUROPE Exercice clos le 30 avril 2020

À l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3-D Matrix relatif à l'exercice clos le 30 avril 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 8 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} mai 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Autres éléments significatifs » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent

d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 15 octobre 2020

Le Commissaire aux Comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Luc Williamson
Associé

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/04/20	Net au 30/04/19
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	25 660	17 107	8 553	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				12 650
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	175 059	122 486	52 573	61 676
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	2 100		2 100	2 100
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 020		17 020	17 020
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	219 839	139 593	80 246	93 446
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 994 380	14 228	1 980 152	1 051 269
Créances				
Clients et comptes rattachés	706 475	11 180	695 295	1 104 614
Fournisseurs débiteurs	139 606		139 606	103
Personnel	7 709		7 709	9 754
Etat, Impôts sur les bénéfices				8 534
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	131 498		131 498	181 113
Autres créances	51 006		51 006	1 409
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande				37 861
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	972 191		972 191	701 643
Charges constatées d'avance	48 251		48 251	61 678
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 051 115	25 408	4 025 708	3 157 978
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	4 270 954	165 001	4 105 954	3 251 423

Bilan

	Net au 30/04/20	Net au 30/04/19
PASSIF		
Capital social ou individuel	3 060 000	3 060 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-21 473 188	-14 456 268
Résultat de l'exercice	-6 886 397	-7 011 587
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-25 299 585	-18 407 855
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	5 608	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 608	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	17 515 000	13 190 000
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	10 670 700	493 469
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	922 594	7 355 912
<i>Personnel</i>	48 221	66 816
<i>Organismes sociaux</i>	160 212	74 788
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		64 987
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	10 652	12 920
Dettes fiscales et sociales	219 086	219 511
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	72 551	400 386
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	29 399 930	21 659 278
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	4 105 954	3 251 423

Compte de résultat

	du 01/05/19 au 30/04/20 12 mois	du 01/05/18 au 30/04/19 12 mois	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	4 558 330	2 738 561	1 819 769	66,45
Production vendue	174 498	38 796	135 702	349,78
Autres produits	598 849	264 650	334 199	126,28
Total	5 331 677	3 042 008	2 289 669	75,27
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	4 906 637	2 893 228	2 013 409	69,59
Variation de stock (m/ses)	-764 362	-386 020	-378 342	98,01
Autres achats & charges externes	6 267 364	6 069 028	198 335	3,27
Total	10 409 638	8 576 236	1 833 402	21,38
MARGE SUR M/SES & MAT	-5 077 962	-5 534 229	456 267	-8,24
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	20 055	21 778	-1 724	-7,91
Salaires et Traitements	968 365	873 248	95 117	10,89
Charges sociales	392 714	365 885	26 829	7,33
Amortissements et provisions	190 271	212 062	-21 791	-10,28
Autres charges	28 510	41 563	-13 053	-31,41
Total	1 599 914	1 514 536	85 378	5,64
RESULTAT D'EXPLOITATION	-6 677 876	-7 048 765	370 889	-5,26
Charges financières	220 087	153 219	66 868	43,64
Résultat financier	-220 087	-153 219	-66 868	43,64
RESULTAT COURANT	-6 897 963	-7 201 984	304 021	-4,22
Produits exceptionnels	77 077	57 594	19 483	33,83
Charges exceptionnelles	249 700	2 298	247 402	NS
Résultat exceptionnel	-172 623	55 296	-227 919	-412,18
Impôts sur les bénéfices	-184 189	-135 101	-49 088	36,33
RESULTAT DE L'EXERCICE	-6 886 397	-7 011 587	125 190	-1,79

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3-D MATRIX EUROPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/04/2020, dont le total est de 4 105 954 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 6 886 397 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/05/2019 au 30/04/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/05/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/04/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 7 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation des stocks est constatée sur les produits dont la valeur probable de réalisation est inférieure au coût d'achat moyen pondéré.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision. Le montant de la provision pour retraite à l'ouverture de l'exercice a été constaté en capitaux propres. Seule la variation de l'exercice figure en compte de résultat. L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,05 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 5 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2010-2012

Opérations en devises

Lors de l'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût de l'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de l'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque, en totalité suivant les modalités réglementaires.

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Les comptes ont été arrêtés conformément au principe de continuité de l'exploitation, compte tenu du soutien financier du groupe.

Au moment de la clôture des comptes , au 30/04/2020, nous sommes en pleine crise sanitaire évolutive du Covid-19.

En France et dans de nombreux pays, des mesures de confinement ont été imposées. La situation dans le contexte actuel est incertaine et évolutive, et il est difficile à ce stade d'anticiper les impacts sur l'activité.

A date d'arrêt des comptes par le Président, la société a adapté son fonctionnement et engagé les démarches pour bénéficier des dispositifs mis en place par le gouvernement.

Au mieux des informations disponibles à date, la société n'anticipe pas de difficultés majeures issues de cette crise, une fois les mesures suivantes mises en place au sein du groupe:

- Report de paiement de certaines charges

Sur cette base, la direction estime que l'application du principe comptable de continuité d'exploitation pour l'arrêt de comptes du 30 avril 2020 reste appropriée.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 650	25 660	12 650	25 660
Immobilisations incorporelles	12 650	25 660	12 650	25 660
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	17 648			17 648
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	143 651	13 759		157 411
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	161 299	13 759		175 059
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 100			2 100
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	17 020			17 020
Immobilisations financières	19 120			19 120
ACTIF IMMOBILISE	193 069	39 419	12 650	219 839

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	25 660	13 759		39 419
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	25 660	13 759		39 419
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste	12 650			12 650
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	12 650			12 650

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		17 107		17 107
Immobilisations incorporelles		17 107		17 107
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 819	2 945		7 764
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	94 805	19 917		114 722
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	99 624	22 863		122 486
ACTIF IMMOBILISE	99 624	39 969		139 593

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 101 564 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	17 020		17 020
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	706 475	706 475	
Autres	329 818	329 818	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	48 251	48 251	
Total	1 101 564	1 084 545	17 020
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	50 952
Divers - produits à recevoir	1 409
Total	52 361

 Notes sur le bilan**Dépréciation des actifs**

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 14 228 euros.

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 3 060 000,00 euros décomposé en 306 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	306 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	306 000	10,00

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires		5 608	5 608		5 608
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		75 000	75 000		
Total		80 608	80 608		5 608
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		5 608			
Financières					
Exceptionnelles		75 000	75 000		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 29 399 930 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)	17 515 000		17 515 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	922 594	922 594		
Dettes fiscales et sociales	219 086	219 086		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	10 743 251	10 743 251		
Produits constatés d'avance				
Total	29 399 930	11 884 930	17 515 000	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice :	4 325 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice :				
(**) Dont envers Groupe et associés	10 670 700			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	264 138
Dettes provis. pr congés à payer	48 221
Charges sociales s/congés à payer	19 603
Etat - autres charges à payer	4 598
Total	336 560

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	48 251		
Total	48 251		

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	103 785	4 454 545	4 558 330
Produits des activités annexes	43 950	130 548	174 498
TOTAL	147 735	4 585 093	4 732 828

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 10 939 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

 Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 14 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	14	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	14	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 5 608 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 5 608 euros